IV

94a

Refaud Bell

Athènes, le 8/20 Août 1844

Monseigneur

C'est Le 2/14 de ce mois que

commencé les élections

ont commencé à Athènes. L'opposition

a choisi ce moment

pour porter à son

comble

l'irritation des esprits dans

la population de la

Capitale, en représ

n'y assister pour

ac

prétente sous celui de maintenir
Il y aucun motif en même pour le maintien de l'ordre.

Le Roi a, d'abord,

refusé cette demande en engageant

exhorté la députation à

s'adresser aux Ministres

Mais il a fini par

céder aux vœux de
cédant aux vœux de

il a persuadé
l'opposition, à consentir à ce qu'une

espèce de garde Nationale

soutenu le Ministère

comme résolu ~~décidé~~ d'intervenir dans

élections par la force et

par la corruption, de même que

~~ses~~ adversaires

~~l'opposition~~ l'accusaient

d'avoir agi dans les

autres localités ; une

Commission députation de la

part des ~~habitants~~

6

d'~~Athènes~~ c'est présente

au

~~auprès du~~ Roi notre

: au nom du peuple d'Athènes

~~Le~~ le prier d'ordonner

à la gendarmerie ~~de~~ à

la gendarmerie de

et pourvoir en

aucune ~~façon~~ manière

dans les élections et

de ~~ses~~ ses ~~aucun~~

oxi-

Décédé

roi

les

ériel

ts

fils

eur

ure

tili-

et au

L'

fait exécuter un

ministère de dépeupler

par la [garnison] pour arrêter

d'influence d'assister

aux élections. Cette

mesure a été [illegible] dû

le dire naturellement

[illegible] le ministère aux yeux

le peuple et encourager [illegible] accroître

le tête de l'opposition

tion et le parti

ministériel, tout dévoué

à l'Angleterre avec le roi

à l'effet de rappeler

dans la capitale les

le Colonel Pierrakos chef ministériel

Chefs des deux deux

et Mr. Anastase Mavromichalis, fils

parti

aîné du vainqueur de Petrobey, qui s'y trouve

qualité d'officier

à la tête de l'opposition, et au

l'audace des mécontents.
de la ~~population~~ à

~~faire des mouvements~~

~~à beaucoup de~~ contre

~~les adhérens de~~ de

~~tère et de porter~~

~~à des excès de toute~~

D'un autre côté,

remarquait
le ministère ~~exigeait~~

depuis quelque temps

~~diminuer~~ ~~de~~

~~égard~~ que la Cour a eue

; envers lui diminuait

du roi. ~~Tout reçu~~

de jour en jour. Tout réunissait ~~la dernière~~

dans le but de faire

cesser la guerre civile

dans le Maine

~~qui se faisait dans~~

~~la Vendée entre~~

de Bourbon

la famille Mayo-

~~médailles qui est~~ à

3/

toutes ainsi que

le fils aîné de

Bellonde

ou a dû conférer

auquel il a été

effet

exposé à cet égard

le grade de colonel

des ordres dans cet

objet avaient été

~~le Page a transporté~~

se rendait près de son mari

~~le fils cadet de~~

sous prétexte qu'il était souffrant.
~~qu'on disait être malade~~

Mauroiseleau avec

la famille de sa

pièce cuite dans

la maison à l'insu

du Ministère et

dans quel

Biscaloux qui avait

déjà expédiés dans

ce but à ~~la station~~ grands frais

d'un coup de M. Marin-

voulait à son insu, comme à l'insu

de ses collègues, et sans que Mrs.

Pisatory en eût averti Mrs. Lyon,

le steamer de guerre français le Lapin,

qui se trouve en station au Pirée,

~~d'ordonnance~~,

était ~~et~~ parti pour le ~~Maïna~~ Maïna ayant

~~à son bord~~ ~~et~~

à son bord ~~y transportait~~ la famille femme

~~Maïna avec la~~

de M^r. Anastase Mavromichali

~~Femme de sa~~

et le frère cadet de celui-ci, un des

~~frère aîné~~ officiers d'ordonnance du Roi, au

~~Protecte~~ ~~que celui-ci~~

quel Sa Majesté avait accordé ~~donné~~ la

~~était accordé~~ et

permission ~~de se rendre~~ d'accompagner le Steamer

~~que~~

soigner sa belle-sœur qui

~~de Guerre Français~~

4/

douane des ordres

à cet égard

commandant de

dans [illegible] M. Dixon

Hamburg, en cet

présence M.r Lyons,

M.r Mavrocordato

secrétaire

fait de vives reproches

secrétaires au Roi

il n'est venu faire
mention d'une seule
fâcheuse maladie ; en train
il lui a proposé d'expédier
sur le champ
par un bateau à vapeur
avec un médecin du gt
pour vérifier le fait
afin que M. Arnaldo
Mavromichalis, envoyé

en
qu'il s'est exercé sur

grave
la maladie dont M^r. Anastase
ce qu'on redoutait
Mavromichalis venait d'être
particulier de l'apoplexie
atteint.

pour la famille Mavro-
michalis devait porter
à prendre cette mesure
extraordinaire en
présence d'une
maladie grave de

M. Anastase Mavro.

Envoi

pour Mahé, ~~et cœtera~~.

il

~~constate~~ a ~~obtenu~~ fait

à la Majesté

observer au Roi qu'il

~~venait de recevoir~~

des lettres ~~de la Marine~~ ~~des personnes~~

qu'il venait de recevoir

~~qui étaient~~ adressées

à la Marine,

M. ~~Anastase~~ Mavros.

~~Mahé~~ dans ~~les~~ quelques

à certaines dames

le cas où il se

serait point malade,

S. A. Mg le Roi

aurait rejeté cette

proposition, le Ministre

tère, réuni en

Conseil, a donné

Ministre Lebrun.

le ministère, elle

a voulu éloigner de

lieu des électeurs plusieurs jours

quelques gendarmes, ils y resteront

il en aurait été

les adhérens de Mrs Masro.

cordato

ministère étaient

reçus partout par

des cris injurieux

le 4/16 de ce mois

le Président du

Conseil des Ministres

chargé M. Colletti

de former un

nouveau Cabinet. Celui-ci

que cette la nouvelle

de la démission du

~~ministère~~ ~~[illegible]~~

a été répandue

dans la ville la

populace qui se

trouvait rassemblée

dans le lieu des

élections, en a manifesté

de plus en plus

la joie, ainsi que

sa haine contre

6/ M. Calergy a été

hué à plusieurs

reprises et la

lendemain a donné

sa démission des

fonctions de Gouverneur

Militaire de la Capitale

le redacteur d'un

trois
Riese : deux heures

du matin est el

le pêle-mêle a été

dans le pêle-mêle,

tués ; le peuple s'est

accouru pour s'armer,

armés et il s'avançait

grand
vers un carrosse,

; le Roi ne se

hâtait pas de se rendre

en personne
voulait pas accéder

sur le bien de

journaux divers

terrible qui il y a

quelques jours s'était

au Pirée
rendu avec quelques

pour tuer M. Rogaplos,

assailli par la populace et

a été assommé par

au point qu'il est ~~en danger~~ dangereusement
a ~~été tellement~~ assommé de coups ~~le peuple et frappé~~
une partie du
malade. Et peuples que

~~Dangereusement~~, la

populace

je trouvais rassemblés

dans le lieu des

électeurs, à vaulx

en éloignes ~~dans~~

~~gendarmes et~~ le chef

de gendarmerie avec

~~soldats~~
~~gendarmes~~
quelques ~~chefs de gendarmerie~~

sont
cinq-cents ~~y~~ opposés

~~est~~ envoyé
il en survint une

désordre où il

a été accueilli

avec les plus
de vives accla-

mations de la part des

peuple qui s'était

sur les exhortations

de M. J. M. s'est

dispersé tranquillement.

Depuis ce jour là
le 1er/7bre

du 6/8 ~~de ce mois~~

que le ministère

constitué
a été ~~formé~~ de

la manière suivante :

(Chef du parti français)
M. Colettis, président
du Conseil, ministre
chargé
~~a.p.i.~~
de l'Intérieur, ~~et Digeon~~
et intérim
en même temps
~~et~~ des affaires étrangères,
publique
de l'instruction et des Cultes.

de ce vote ces

élections ont été

interrompues, et la

tranquillité n'a pas été

été troublée jusqu'à

ce moment. ~~Dans~~

~~Dans les journées~~

le le

~~2~~ 4 et ~~3~~ 5 Mr

16 17

Calletoj ~~était~~ en

pour parler, continuelle
Conférences, tantôt
avec le Roi, tantôt
avec M. Métaxa
~~tantôt avec le~~
Roi, à l'effet de
combiner la formation
cabinet
du nouveau ~~ministère~~;
et ce n'est que
dans la journée

81

94/16

M. Métaxa, chef

de partie russe,

ministre des Finances

chargé aussi de l'Intérieur

du ministère de

la Marine.

le général Zavelas = mis

à la suite de l'affaire grecque, de

de Soulès

de camp du roi, et qui avait donné sa démission de

de Soulès

aides de camp du roi

à la suite

de l'ancien de l'affaire grecque, ministre

de la guerre.

et M. Balbi, député de

Moncalieri

les trois portefeuilles ministériels

H. Le Roi semble être désappointé vacantes lors de la réunion
et très fâché de ce que Mr. Colletti
qui, peu de jours auparavant, lui
avait assuré qu'il était
lui avait promis
sûr d'être assez fort pour
former un Ministère composé uni-
quement de ses partisans, ait dû
lieu comme on
plier dans le nouveau cabinet les
Ministres qui sont dans le
nouveau
cabinet. Mais Mr. Colletti sent
trop et la faiblesse de son parti
et la puissance de celui de
Mr. Bonar Métaxas pour
oser former un Ministère
sans la participation de
celui-ci.

des membres qui aura

vers la fin
aura ~~avant la~~

de ce mois
~~fin des mois d'août~~

H.

Il serait peut-être

intéressant de

Ministère de la

Justice et des

Cultes

Direction de l'Instruction

publique

Bureau

Le rapporteur a l'honneur

de soumettre

à la signature

de Monsieur le Ministre

le projet

ci-joint

d'arrêté

Ce

Le ~~pouvoir~~ Mieux

Père ainsi que

Pour Alsace l'observance de D. A. a été

pas complet ; et de

et ~~encore~~ M.rs

Voletois et Métasca

tout ~~encore~~ ensemble de

disposer

~~pouvoir~~ compléter

95/15

91

préjuger les tendances

du nouveau ministère

à l'égard de l'Empire

Ottoman, je me

bornerai seulement

à appeler à V. A.

que M. Coulter

ainsi que Elle peut

en juger par la

Lauelles étaut

un des anciens chefs

militaires de

Soulé il est naturellement

porté à partager

les vues de Mr

Colettis, de plus

le Roi lui-même

le discours qui lui

Colletis a prouvé

à l'assemblée na-

tionale, par les

que son journal

idées émises par

l'Union a mérité de propager

son journal propa-

geait les idées

et par d'autres doctrines

~~et d'inculquer~~

de se placer à
affecte de ~~se placer~~

la tête de la propagande et de
seconder
à ~~la tête~~ diriger

De plus, Mr. Coletty veut voir de
~~considère~~
la propagande comme un moyen
gouvernemental propre à lui
~~propre~~ procurer de la popu-
larité et à faire diversion
aux embarras intérieurs et à
l'exclusivisme de certains
indigènes

les nouveautés

velléités d'agression

d'invasion, et

et d'être à la tête de la
~~propagande~~

d'agrandissement

#

vaut au Général

lui même s'est

toujours montré

plaisé des mêmes

velléités ne puisant

que pour faire

diversion aux pré-

occupations qui

se rattachaient aux

de ~~procéder~~ en

Il est à remarquer, en outre,
considération que

les Indigènes

que la ~~partie~~ des Autochtones

sont
~~un indigène~~ et contraire aux

~~invasion~~ et aux manœuvres et aux
~~folles tentatives~~ d'invasion
velléités des ~~Européens~~ hétérochthones ou Européens
~~mouvements~~ ~~contre~~

les Troupes ~~territoriales~~

et coloniales ~~des~~ de Tentatives

Actes des Indigènes

aux affaires Tu-

térieures de la Grèce

d'un autre côté

de Mr. Metaxa

toutefois, la présence de ce

Ministère pourrait

balancer

~~balancer~~ être en quelque sorte ~~une certaine~~

M. Metaxa ~~garantie~~ garantie contre la tendance de

Mr. Coletti; en tant que,

étant le chef

du parti Russe

de son côté, il
~~et~~ ~~cultive~~ s'intéresse
plutôt à consolider ~~son~~
son influence et le
de son parti à
puissance ~~dans~~
à s'attacher
l'Intérieur, offre
les autochthones et ~~se~~ indigènes et
à ~~devenir~~ se rhauger à leur tête.
une certaine garantie
contre | la tendance
de M. | collectif,
de plus ~~et~~ il suppose

~~ou contribuer comme~~

~~devant être~~

comme tendant à empêcher

~~nuisibles~~ à leurs

la réalisation de leurs

projets : de rejeter

quant à l'intérieur

et j'ai tout lieu

de croire qu'ils

s'efforceront de

faire prévaloir

leur politique.

Soumettre à V. A.

Tous les renseignemens

possibles que je pourrais

J'ai l'honneur de
soumettre à V. A. ci-joint la traduction du programme
des nouveau Ministère. # J'espère de

On prétend que le
nouveau Cabinet
a l'intention de trouver
un prétexte de manque de
forme pour la Chambre d'ouvrir
Constitution pour annuler
le fond en comble le Sénat. Plus de succès que
formé sous le Ministère
Mavrocordato, afin d'par suite de la chute
en constituer un nouveau composé d'adhérents de MM. Colettis et
Metaxas

jusqu'à ce

tout il importe

qu'en attendant le

Gl. Supérieur apt

fixe son attention

sur les procédés

Cénitropolis et ce

règlera rien de ce

qui pourrait les mettre

à l'abri de toute

de toute manifestation
tentative. Dans

mois je redoublerai

d'~~et~~ surveillance

et d'activité
et ~~de zèle~~, je suivrai de près

la conduite du

nouveau ministère

et je me ferai

un devoir de

94 us

12/

du dernier ministère qui était

~~Mauroocordato~~

devoué à la Do-

ligue anglaise

sera plus disposé à

Mr. Lyons une prêter, le

ces éclaircissements

aspect.

Je suis avec le plus

profond respect

IV

95 a

A Son Altesse
Rifaat-Pacha
&c. &c. &c.

Athènes, le 8/20 Août, 1844.

Monseigneur,

Son Exc. le Prince de Samos m'a transmis la traduction de la Note que Mr. Argyropoulos, chargé d'affaires de Grèce, a adressée à Votre Altesse, en date du 26 Juillet, au sujet du Consul Hellénique nommé en dernier lieu à Salonique; et j'ose lui soumettre très respectueusement quelques observations sur son contenu.

Mr. Argyropoulos, à quelques phrases évasives près, s'appuie uniquement sur la teneur de la Note que Mr. Piscopi m'a écrite à l'occasion du refus de reconnaître Mr. Galatis comme Consul de la S. P. à Syra. Par cette Note dont j'avais soumis

Gt. Grec ait reconnu
ou pris l'engagement
formel de reconnaître les
deux consuls ottomans qui
seraient nommés à Zeitoun
et à Voultra.

Je suis

dans le temps à V. A. la copie
et dont j'en joins ici
une nouvelle, M. Fricoupi
nous a déclaré que le Gt
Hellénique ne pouvait
reconnaître M. Galatis comme Consul
de la Sublime Porte,
~~Ottoman~~, par la raison qu'~~il est~~, étant
selon lui, sujet hellène, ~~il~~ ne
~~peut pas~~ saurait le considérer comme
sujet Ottoman; que si, dans
le firman Impérial, M. Galati
avait été désigné en sa qualité
de sujet hellène, il n'aurait pas
eu de difficulté à lui accorder
l'autorisation d'exercer les fonctions
de Consul Ottoman, et que, cette
question personelle écartée, il
était prêt à acquiescer à
Votre demande et à toute
autre de cette nature, du
moment où nous lui annoncions

§ 3

que la S. P. serait disposée à accueillir favorablement de semblables demandes de la part du Gt. Grec. „M. Bergj répondoj répète dans le fond les mêmes déclarations de M. Pricopi, mais il s'exprime en termes ambigues et propres à surprendre la bonne foi de la S. Porte.

Il dit que les difficultés qui s'étaient élevées à l'égard de l'admission de M. Galatis, étaient déjà aplanies, et que le Gt. Hellénique ne s'opposerait pas à accorder l'exequatur demandé en sa faveur par la S. Porte. Cependant, le fait est que la question de la reconnaissance de M. Galatis reste toujours la même; car, conformément à la teneur de sa Note précitée, M. Pricopi, m'a dit constamment et à plusieurs reprises que le Gt. Hellénique considère

toujours cet individu comme
sujet hellène ; qu'en cette qualité,
il est prêt à l'autoriser à remplir
les fonctions de consul ottoman ;
mais qu'il y refuserait, si la
S.P. insistait à le regarder comme
son propre sujet. Or, V. A.
n'ignore pas combien il im-
porterait que le consul ottoman
à Syra ne fût pas considéré
en Grèce comme sujet Hellène ;
car, en cette qualité il sera
placé sous la juridiction du gt
Hellénique et sera tenu de
remplir les devoirs de fidélité
envers le Roi Othon.

V. A. avait demandé à
M. Argyropoulo si le gt. Hellénique
reconnaîtrait sans objection les
Consuls ottomans à établir à
Zeitoun et à Vonizza. M. Argy-
ropoulo, au lieu de répondre

franchement et catégoriquement
à cette demande, généralise la
question et déclare que le gt Hel-
lénique ne refuserait pas de
reconnaître les consuls que la
S. P. jugerait nécessaire de
nommer dans les différentes loca-
lités de la Grèce. Cette réponse
est évasive; et il se pourrait
qu'il y eût quelque arrière-
pensée. En effet, le gt Hellénique
m'a de tous temps fait à
cet égard la même déclaration;
mais quand, il y a deux à trois
ans, j'ai demandé l'exequatur
pour deux Vice-Consuls Ottomans,
que j'avais nommés à Vonitza
et à Zeitoun et qui m'avaient
été désignés par LL. EE. le
Ministre de Janina et le
Pacha de Prevesa, il a objecté,
entre autres, qu'il était prêt
à reconnaître tous les Consuls

que la S. P. voudrait nommer dans
les ports et places de la guère où
les autres Puissances entretiennent
de semblables agents; mais que,
puisque les autres Nations n'
avaient pas de consuls dans
les deux localités susmentionnées,
il
~~Il~~ ne pouvait pas acquiescer
à ma demande. Quelque absurde
que fut ce prétexte, il ne serait
pas étonnant que le Gt. Hellénique,
après avoir obtenu la reconnaissance
de son Consul à Salonique, le
mit de nouveau en avant pour
s'opposer à l'établissement
de consuls Ottomans à Voutra
et à Zeitoun.

En se rapportant à la teneur
de la note précitée de M.
Tricoupi, M. Aggropoulos observe
que, comme le Gt. Hellénique offre
de reconnaître les Consuls que
la S. P. nommerait en Thessalie

localités de la grèce, il est
juste qu'en vertu de la réci-
procité stipulée par les Proto-
coles, la S. P. agisse de même
à l'égard de la grèce et reconnaisse
les Consuls que le gt. Hellénique
jugerait nécessaire de nommer
dans les parties de l'empire
Ottoman où il n'y en a pas.
Cette représentation ou plutôt
cette condition du gt. Hellénique,
car c'est à cette condition qu'il
offre de reconnaître les
Consuls à nommer par la S. P.,
est injuste et propre à rendre
illusoire la réciprocité invoquée
par M. Argyropoulos. Le gt
Hellénique a eu ce moment
des Consuls et des Consulats
dans les principales échelles
de l'empire Ottoman, tandis
que la S. P. n'en a aucun
dans aucune localité Hellénique

et si le Gt. grec refusait de reconnaître les Consuls de la S. P. sous prétexte que celle-ci a des raisons spéciales pour s'opposer à l'admission de quelque nouveau Consul Hellénique, il serait juste et conforme aux principes de la réciprocité que les autorités Impériales ~~ottomanes~~ helléniques de reconnaître les Consuls d'employés Consulaires établis dans les différentes provinces de l'Empire Ottoman. Car, autrement, il s'ensuivrait que la clause du traité de Constantinople concernant la réception de Consuls Ottomans et grecs dans les deux Pays ne serait remplie et réalisée que seulement de la part de la S. P., tandis que, dans le fait, il n'y aurait point de Consul Ottoman en Grèce.

Enfin, Mr. Argyropoulos

observe que la S. P. doit
délivrer aux Consuls Hellénique
des firmans ou bérats au lieu
de lettres vizirielles qui leur
ont été accordées jusqu'à ce
jour, ainsi que cela se pra-
tique à l'égard des Consuls de
autres Nations et de même
que le Gt. Hellénique est
prêt à accorder des exequatur
d'exequatur aux Consuls ottomans
qui résideront nommés en Grèce.
De plus, il demande que V. A.
lui déclare par écrit si la S. P.
consentirait à accorder des firmans
d'exequatur aux Consuls que
le Gt. Hellénique jugerait
nécessaire de nommer dans
quelques autres endroits de
l'empire ottoman. En
réponse à toutes ces observations

et demandez, il serait bon de
faire comprendre à M. Aggéropoulos
que le gt. Hellénique doit se
contenter d'avoir des consuls
dans les principales échelles de
l'empire Ottoman où ils sont
reconnus par les autorités locales
et remplissent librement leurs
fonctions à l'instar des consuls
des autres Nations ; que, la
S. P. se contenterait également
si la même chose se pra-
tiquait de même à l'égard
des Consuls qu'Elle nommerait
en grèce ; et que, quant à
l'émission des Firmans ou Bérats
et à l'établissement de nouveaux
consuls Grecs, toutes ces questions
seront réglées définitivement
lorsque le gt Hellénique
se sera accordé avec la S. P.

au sujet du traité de
commerce ; car il ne doit
pas ignorer que ce sont
les traités de commerce qui
déterminent spécialement
la manière dont les Consuls
respectifs sont accrédités entre
les différentes Nations.

Telles sont les observations
que j'ose soumettre à V.A.
sur le contenu de la Note
susmentionnée de M. Argyro-
poulos ; je me permettrai
d'appeler l'attention de V.A.
sur la nécessité de déclarer
positivement à la Légation
Hellénique que la S. P.
est résolue de ne pas
admettre le Consul Hellène
nouvellement nommé à
Salonique avant que le

IV

96a

Monseigneur

Schipaat Pacha

Athènes le 10. Août, 1841.

Monseigneur.

Je regrette de devoir

de nouveau

entretenir Votre Altesse

de l'affaire des déserteurs

du Brick Impérial

Cazi-Zafer, et plus

encore de ne pouvoir

pas à même de lui

rien de positif.

bien

en soumettre

du Commissaire de

l'ordre
Police d'arrêts de

à trouver ~~et~~ les déserteurs

en question, de faire

tous les préparatifs

pour leur embarquement

nécessaires et de l'en

deux auparavant
prévenir ~~dix~~ jours ~~avant~~.

leur embarquement, &c.

Mauricedato a ajouté

~~sur le rapport~~.

~~la réponde~~ déposition

M^r Tricoupi

que on avait été prendre

~~à cet égard~~ depuis bien

longtemps par M. Delcoigne

M^r. Tricoupi

~~a déclaré~~ m'a dit

tous ceux qui

était

~~dest~~

~~était~~ M. Mavrocordato

qui s'était chargé de

l'arrangement de cette affaire

et que c'était de lui

qu'il attendait la réponse

définitive qu'il m'avait

depuis bien longtemps
promise, j'ai ~~en dou~~

~~ai~~ par conséquent jugé

: de remonter à la source
utile ? de me rendre

~~auprès~~ auprès de Mr. Mauro=

: lui-même.
cordato. Celui-ci m'a dit

: avait déjà
qu'il avait déjà l'ordre

2/

qu'il me paraît d'avoir
encore un peu de patience

~~qu~~ qu'il aurait soin de

~~faire~~ avertir à temps et de
m'~~procurer~~ dès que
qui sera fixé pour le renvoi d'ici
jour ~~de~~ des déserteurs dont il s'agit
et du port ottoman où l'on désirera de
~~le conduire~~ la faire transporter.

Police aurait aux
aux soins de faire
dont il s'agit
transporter les déserteurs
à un port quelconque
de l'empire Ottoman

Députés de S. D.

répondre qu'il serait bien

de croire que la Chambre

refusera
~~s'opposerait~~ d'admettre dans son sein

~~à l'admission de~~ le

représentant nommé

par les Etats-Unis ;

qu'à cet effet, il

ne manquerait pas

de faire les observations

les plus

~~de droit~~ les observations

~~qui~~ que cette

n'hésiterait point à

envoyer immédiatement les Consuls

~~et~~ employés consulaires

qui se trouvent actuellement

en Crète ; M. Dickson

a répliqué qu'il aimait

~~qu'on~~ les

propres

plus exactes au but proposé

espérait que

la S. Porte ne

réaliserait pas cette

résolution à l'égard

La ~~election~~ communication

L'élection

du Sieur Emanuel Arte,

nié à Nancy Député

des Vosges ou de Meuse,

est jugée à pouvoir ;

M. Drioux en a

dit qu'il avait

tout lieu de croire

que la Chambre des

Il doit il a été
fait mention dans
mon dernier rapport
rapport.

~~Député Dupuysaye~~

Aussitôt que j'ai été informé

~~de l'assassinat~~

de ce fait, je me suis rendu

chez M. Decazes, à qui j'ai

~~ce matin~~, j'ai

~~dit~~ ~~textuellement~~

déclaré littéralement

~~à M. Decazes~~ que le

député prétendu

des Créoles de la

Guiane était admis

à la Chambre des

3/

correspondance échangée à ce sujet, jusqu'en attendant ~~de cette~~ ~~autre côté~~ ~~il~~ il aimait à espérer que la Sublime Porte ne tarderait pas sa résolution à l'égard des Consuls

entre la Légation Impériale & la Ministère Hellénique

hellénique en Grèce ~~des Consuls~~ avant

connaître la

définitive

décision de la Chambre

sur ce point.

~~à cet égard~~

j'ai l'honneur de

soumettre ci-joint à

Votre Altesse Royale

de la réponse de

M. Trikoupis à

la note que j'ai

Parlons ici de cette affaire

de même bande

bande de bandits

brigands en question,

d'après le rapport

de M. Ricoupé et

les détails publiés par

différents journaux

à ce sujet, il semble que

cette bande est celle

de Catarrhia, aussi appe

les avons remises

au sujet d'une de bande

de brigands Grecs des atro-

cités et des pillages de brigandage

sur [illegible] Albanais

mais par une bande

de brigands Grecs qui

avait fait en dernier

lieu une excursion

sur le territoire Ottoman

je joins ~~en~~ ici

en même temps

la copie d'une nouvelle

note que j'ai dû

adresser à M. Tricoupi

~~Supplément~~ à la suite de

nouveaux renseignements

qui m'ont été transmis par

~~j'ai reçus de~~

Son Excellence Roger

11

au devoir constater

ce fait, ce

temps que j'ai

fait observer au

ministère Allemagne

que l'endroit où

brigands sont

cette bande est

venus de nouveau

se réfugier, et cette fois-ci

de cette séparation

de la part du Patriarche

de Constantinople

verra bientôt
Kallénique ~~a fait~~ dans
le Synode avant l'in-

le cas
toutes de lui adresser

une lettre à cet

effet et d'en solliciter
~~recevoir~~

une réponse affirmative.
Ensuite, il m'a demandé

~~et~~ ajouté que

partie du territoire

Otaheiti qui se trouve

actuellement enclavé

dans la frontière belli-

gérante, et dont j'ai ordre

de réclamer immédiatement

la restitution.

~~M. Dupuy~~

Dans

dans une heure

qui j'ai eu ces der

nier lieu avec lui,

donné à entendre
M. Urbain ne a dit que que

quoique l'église Hellé

soit d'après la Consti-

tution seule reparé

de celle des Constantinoise
qu'elle
et ait le droit de se considérer indé-
pendante de toute autre église,
cependant pour

constater la reconnaissance

~~Cependant~~

~~je ne~~

si la Subvention Doit

avait ~~des objections~~

des objections à

élever à cet égard.

J'ai répondu à

M. Princeps

que la S. D. a

toujours considéré

au Patriarche de

Je pensais qu'

Constantinople, il

faire

devait la remettre

pour cachet volant

ouverte à la mission

de la S. P. à Athènes

par l'intermédiaire

du Ministère Grec

à la Légation

la S. P. à Athènes,

qui, la transmettrait

l'église d'Allemagne

comme séparée

définitivement et

depuis bien des

années de celle de

Constantinople, qui

a l'exemple de

Cette, dont il s'agit

ne s'était pas à

même de lui

donner une réponse

étant complètement
allégorique,
tellement privé de
vue [illegible]
[illegible] d'instruction

de mon Gouvernement

à cet égard,
sur ce sujet, qui pendant

tout cas / je crois

si le Synode avait

une lettre à adresser

du Patriarche par

le canal du

ministère Impérial

des affaires étrangères

que c'est de cette

manière que par-

également
viendrait au Synode

Hellénique la

réponse de

pourrait avoir

~~recevoir~~ avec l'Eglise

hellénique

Grecque. M. Pet.

coupé,

~~Mr~~ Mr

qu'il accompagnait la

gestion de ces

observations

Déclare que le Gouvt hellénique consentait

~~dit~~ que

volontiers à ce que la lettre de

~~marguerait position~~

Synode soit fut remise ouverte

accueillie à la Légation

de la S. P. à Athènes

s'il y en avait une ;

Patriarcat, que

ni le Synode établi

ni aucune

autre autorité hellénique quelconque

la Grèce ne

saurait s'arroger

Lettres au Patriarche et contre-

signé autrement
par le Synode ne peut avoir des

relations avec lui

avec politique officielle

que cette règle

est observée exactement

dans tous

les états européens

je croyais que

et que le S. S.

est résolue de ne

maintenir dans

les relations que

le Patriarche de Constantinople

96 CY

Sous cette voiture

~~La lettre ci-jointe~~

~~Hotelling~~ pour

~~transmise~~

2de reçue

;

au Maréchal

par l'intermédiaire

du Ministère Impérial

des

Affaires Etrangères,

A que cette règle

fut ~~été~~ observée, le

d'est le Dr. Desplas

qui dans ~~[illegible]~~

dans la visite du docteur

et l'homme le

plus instruit éloquent le

plus éloquent et

le plus capable de

tous les gens inst.

Enfin, Mr. Tricoupi m'a dit qu'il se proposait, quand il en aurait temps, de me remettre pour être soumis à la Sublime Porte, un mémoire ayant pour objet de canoniquement la

observer de même
à ces égards par
la suite, cette
convaincre et
le Gouvernement Impérial
la S. P. et le
de Constantinople
sa trahison, ses crimes
et légitimement
qui nécessitent la
reconnaissance de la
séparation de l'Eglise
Hellénique de
et qu'il se proposait

de me mettre

guidé, à ce jour

temps en mémoire

à celui et vous

le soumettre à

la S. P.

un des adve[illegible]es

les plus redoutables

du ministère actuel

96 CE

a été choisi par ce dernier
gènes, ~~est placé~~

pour être placé ~~naturellement~~ à la

~~tête~~ de prêtre de

ou indigène

~~autochtones~~ qui

a pris naissance lors

de la dernière

assemblée nationale;

dans le Ministère

et dernier celui-ci

~~Mr Logeais~~ commerce

agent traité les intérêts

A l'avenir de la grèce —

~~et l'entretien~~

par les agents

~~dépendant~~ & Ministère, voyageurs à Calamata

~~vot~~

de la Grèce ~~les indigènes~~

l'impartialité de tous ces magasins

les habitants

ainsi que

étaient

de Calamata ~~entretien~~

aux étrangers et aux

petits soucis ~~à ces~~ contrariétés

déclamation des journaux Ministériels

~~et la~~ ~~contrariété~~

et

~~voyageurs~~ que ce

~~[illegible]~~ a employé

tous les moyens

en son pouvoir pour faire éclore

son
l'élection de ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~ à Calcutta

et mener au pays

natal où il s'était

depuis trois mois
rendu ~~[illegible]~~

de Révolution de

~~l'Assemblée~~ Les

D'un autre côté, les journaux Ministériels

ont pris à tâche

de renouveler leur

vieilleries habituelles

au sujet du traité

de Commerce signé

par M. Dogrado

et à représenter

9/

la corruption ni ce

éloignement de la loi et

des Militaires dévoués

n'avaient pu ébranler

à M. Dogna[illegible] le

[illegible] sentiments des Cabanistes et

[illegible] comme on avait

recours à la violence par

laquelle il est

parvenu à faire

élire comme Député

en le saluant

Le maire, ~~[illegible]~~

par de longues

~~fait entendre des~~

~~cris~~ d'acclamations.

~~Le nommé Orphanides de Tenedos~~,

Le rédacteur d'eux

des journaux suivis.

et

~~à l'écart~~

écrits ~~sur~~ quelques

individus pour la

plupart sujets

à revenir

~~à revenir~~

d'Orléans.

de cette Province ~~de Batavoglia~~ celle les quatre

candidats Ministériels

du nombre desquels

~~sont Mrs~~ est

Mrs Mauro cordato

qui depuis son chez

à Missolonghi a été

élu en outre à Carysto

et à Vracliori.

Dans W. Zographos en remplacement

de Calavrita, il

a passé par Patra

où il a été l'objet

d'une ovation de

la part des habitants

de cette ville.

arrivé au Pirée

Pirée au soir

le peuple de cette

: l'a reçu au débarcadère et l'a

ville conduit jusque à

le même tous
~~ceux~~ ~~ceux~~ ~~exprès~~ au
~~exprès~~ dans l'intention
prise ~~par les~~
d'accueillir MM. Zographes
par des huées.
~~Ceux~~, mais ils
dû s'en retourner
ont eu ~~des Gilde~~
& paisiblement,
~~de paisiblement~~
~~le même cas~~
entre MM. Zographes
des qu'ils ont remarqué
que les habitants

de résidence. Le

Ministère a à

Malgré les différences

lutter contre

de Mrs

~~partis~~ de conci-

des Français et

et les deux

le parti Métaxa, et

chefs des partis français et

leur qui tout dern

le mouvement

cause commune.

M. Lostides, Ministre de la
Justice vient d'être ~~dest~~ révoqué
de ses fonctions, pour avoir écrit
au Chef de gendarmerie de Batz une
lettre par la quelle il lui enjoignait d'employer, s'il le fallait,
la force des armes, afin de le faire
élire député de ~~Batz~~ Patras. Cette
lettre a été mise sous les yeux
du Roi par le Chef de gendarmerie ~~de Batz~~ lui-même, qui, ne s'étant
pas conformé aux ordres de M.
Lostides, ~~a dû être~~ avait été destitué
de sa place.

du Dirée étaient

de bâtons

armées et n'attendaient

que le signal pour

se jetter sur eux.

Les élections de Marseille

qui avaient été retardées jusqu'ici

commencer sous

très peu de jours.

On prétend qu'elles

…ndu …
…ttendien
…ace
…pis
…ellure)
…ici
…
…
…
…
…lly

…serait défavorable
au Ministère) le
fait est qu'on
dans la Gironde
remarque une
une effervescence à éteindre
pourrait le peuple
d'~~ailleurs~~ que, à
cause de l'élection,
semble acquérir
en ce moment
acquière un surcroît

96ua

il est certain toute-

fois que s'ils paraissent

à faire tomber

le ministère actuel

le discussion ne tarderait pas

à se manifester

entièrement entre

eux; dans ce

cas, il semblerait

~~L'Empire d'Haïti~~

~~je crois~~ Je vous

dois que le S. D.

Dumas des deux

Sevères nous publie

l'introduction ~~de Jugla~~

de ce journal dans les

Etats.

que le parti des

autochtones qui

commence à se

former parmi les

indigènes

~~autochtones~~ de

toutes les ~~parties~~ colonies

probablement

finira par

l'emporter.

J'ai appris

J'ai l'honneur de

joindre ici le dernier

Numéro du Journal

Colletti, l'Union qui contient cette fois-ci

les articles les plus violents

diriés contre l'Empire

ottoman

que les rédacteurs

de ce journal ~~calcul~~

l'~~auteur~~ ont pris

la partie ~~de~~ abonné

~~ne plus mettre~~ la

gravure emblématique

~~dans le~~
~~sur les~~ feuilles

destinée à être

en Turquie.

envoyés ~~dans~~

IV

97a

A. S. A. Rechid-
Pacha, ambassadeur
de S. M. le Sultan près
S. M. le roi des Français

x x

Athènes, le 10. Août, 1844.

Monseigneur

J'ai reçu les deux lettres dont
Votre altesse a bien
voulu m'honorer en date
du 7. et du 17. Juillet; et
je m'empresse de lui soumettre
l'hommage de ma plus vive
reconnaissance pour les
expressions encourageantes, par
les quelles Elle daigne approuver
ma conduite, et qui sont une
nouvelle preuve de la haute
bienveillance et de la protection
toute particulière que
V. A. n'a cessé de me
prodiguer, du moment qu'elle
m'a admis au nombre de
ses serviteurs les plus
fidèles et les plus dévoués.

A.

B

à S. E. Aaly Effendi, Ambassadeur de S. M. le Sultan près S. M. la Reine de la grande Bretagne.

Excellence

B. J'ai reçu la lettre dont V. E. a bien voulu m'honorer en date du 10 Juillet, ainsi que la copie y incluse de la note qu'Elle a adressée à Lord Aberdeen au sujet du privilége exceptionnel accordé aux ~~accordés~~ émigrés et j'ai rendre hommage aux argumens explicites et péremptoires par les quels V. E. après avoir a su réduire la question à ses plus simples termes a su la résoudre de la manière la plus victorieuse pour la cause et le bon droit de la S. Porte.

M. Drouyn m'a pas répondu et m'a dit de vive voix qu'il avait l'intention de ne pas répondre à la dernière

note que je lui avais
adressée sur cette question et
dont j'ai déjà eu l'honneur
de transmettre à V. E. la
copie.

A.-B. ce que j'avais soumis, dans
le temps, à votre exc. par
rapport au projet des émigrés
de trouver le moyen d'éluder
les conditions de la nouvelle loi
électorale et de nommer leurs
représentants spéciaux à la
Chambre des Députés, s'est
déjà réalisé à l'égard des émigrés
crétois. A Port-Dauphin près de
Trapani, il y a une centaine
de familles crétoises, réunies
et formant une petite commune
désignée par le nom de Misca. Cette
commune, d'après la teneur de la
nouvelle loi électorale, ne pourrait
pas nommer un député spécial, par
ce que, pour exercer ce privilège
exceptionnel il faudrait que
la population de chaque colonie
des émigrés atteignit réellement

cet exemple : se rendant, à l'instar des crétois, à la localité où se trouve la plupart de leur compatriotes, pour voter avec eux, sans y fixer leur domicile réel, et nommeront leurs députés spéciaux, en étudiant ainsi les prescriptions mêmes de la loi électorale.

Les émigrés Ypsaristes ont de même choisi pour leurs députés l'amiral Canaris et le capitaine Pappanicolis, sous le titre de Députés des Ypsarotes.

Je suis ——

le nombre de 2042 ames. Ce pendant, les émigrés crétois, dispersés dans les Iles et les différentes parties de la Grèce, se rendirent à Miaoa et s'en retournèrent chacun dans les localités où ils sont domiciliés, après avoir choisi pour député des crétois ou de Miaoa, le Sieur Emmanuel Antoniadès, l'un des membres du comité crétois qui organisa et dirigea de la crète en 1841. Aussitôt que j'ai été informé de ce fait, je me suis rendu chez M. Piscopi, à qui j'ai demandé des explications, en lui déclarant que si ce prétendu Député des crétois ou de Miaoa était admis à la Chambre des Députés, la S. P. n'hésiterait point à renvoyer immédiatement les consuls et employés consulaires hellénique qui se trouvent actuellement en crète. M.

A
M. Rédacteur de la Minerve
journal ministériel —
A.

B

Prince m'a dit qu'il
avait lieu de croire que
la Chambre des Députés refusera
d'admettre dans son sein le
représentant nommé par les
Émigrés Crétois ; qu'à cet effet,
il ne manquerait pas de faire
à la Chambre les observations
les plus propres au but proposé,
en lui communiquant, s'il
le jugeait la correspondance échangée
à ce sujet entre la Légation Ottomane
et le Ministère Hellénique
et qu'en attendant, il aimait à
espérer que la S. P. ne réaliserait
pas sa résolution à l'égard des
Consuls Helléniques en Crète, avant
de connaître la décision définitive
de la Chambre sur ce point.

La nomination du Député
Crétois n'est qu'un premier
essai ; et il est certain que,
s'il est admis à la Chambre
des Députés, tous les Émigrés
des différentes provinces Ottomanes
qui se trouvent dispersés en
Grèce, s'empresseront d'imiter

IV

Un

Rifaat-Pacha

Athènes 19/31 Août, 1844.

Monseigneur

J'ai reçu l'ordre

dont V. H. a bien

voulu me honorer en

Chabert,

date du 2 de cette

et je me ferai

un devoir de me

conformer fidèlement

~~les ennemis les plus~~

de la manière la plus

positive que le nouveau

ministère

~~Cabinet~~

~~Directoire~~ attaquera un

haut prix au mécontent

des rapports d'amitié

et de bon voisinage entre

les deux pays, que ~~deux~~ sous

son administration il n'y

les folles : de trouble et

aura aucune tentatives d'invasion

aux ~~des~~ instructions qu'elle m'a
données sur
~~par rapport~~ à la restitu-

tion de la portion du

territoire attenant extérieur

restituée

~~à la frontière belligérante~~

du côté d'agaupha ;

M. Doloto, qui a

~~quatrième~~
~~troisième~~
~~cinq~~ ième jour

~~Le lendemain de la~~

~~de la~~ formation du

~~visite~~ formation

à l'occasion de la ~~visite d'usage~~

~~du nouveau Ministère, de~~

que Mr. Coletti m'a faite

comme au reste du Corps Diplo-

matique, ~~le lendemain~~

~~de la formation~~, d'après l'usage,

~~du nouveau~~

~~Cabinet~~,

~~Le de~~ Le surlendemain de la

formation du nouveau Cabinet,

Mr. Coletti est venu, ~~d'après l'us~~

me faire sa visite, comme au reste

du Corps Diplomatique. à cette

occasion

nouveau Cabinet, Mr.

Coletti est venu,

me faire, ~~comme~~

~~il est d'usage~~, sa

~~première visite, de~~

~~cette occasion~~ il m'a

engagé ~~de douter~~

~~en son nom~~ à ~~la~~ assurer

la Sublime Porte

contre les provinces

~~ne devait point~~

limitrophes ~~et que toutes~~

ne se renouvelleront point.

~~les travaux des pourparlers sont~~

des puérilités dont la

Sublime Porte ne doit

~~faire aucun cas, en~~

~~Le lui~~ J'ai répondu

~~En répondant~~

répondant à M. Colettis

de manière à lui

~~le lui a~~ donner à

qu'il

entendre que la

~~suivi~~ à peu de

se régler en conséquence,

et qu'en attendant elle

ne négligera rien de ce

qui peut preserver

ses sujets des instiga=

teurs malveillants

des journaux grecs et

~~Sobrine Porte~~ ou serait

d'autant plus autorisé

à compter sur ces

qu'elles sont

assurances que ~~c'est~~

données par la personne la

~~la mieux~~ plus compétente en pareille

matière, attendu que les

amis et les ennemis

du ~~nouveau~~ Président du nouveau Ministère

~~le président~~ s'accordent

à le représenter comme

le but de ce propos :

garde : ~~contre la Turquie~~

J'ai ajouté que, toutefois, le sublime
mais ~~et~~ ~~,~~ d'ailleurs ~~elle~~

d'ailleurs

Porte attendra les faits pour

juger
~~savoir~~ jusqu'à quel

point elle doit

s'en reposer
~~croire~~ sur ces assurances

donnée par le Prési

doit de nouveau

3/

volcaniens du journal

l'union doit les

rédacteurs aiment à

se placer sous la

lumière du président

du nouveau ministère.

M. Coletes m'a dit

que ce sont de

comme le chef de la propagande ; adressé pour ma
mais, croyez-moi, je suis moins
propagandiste que d'autres.
Quand j'étais jeune, j'avais annoncer sa nomination
la tête chaude ; ~~mais~~ maintenant, je suis trop ~~âgé~~ vieux pour à la présidence du
cela ; j'ai vécu huit ans à Paris conseil et du ministère
et j'ai été initié à ~~je connais~~ la politique
~~coopérateur~~. Je me rappelle
encore le mal que mon imprudence a causé, vers le commencement de la révolution grecque, des agents étrangers
à mes compatriotes en Épire :
deux gros bourgs et quarante
villages ont été détruits ; et et celle de la réponse
mon unique consolation est que j'ai eu devoir
d'avoir été assez heureux
pour sauver la vie ~~aux~~ à
leurs habitants qui erraient leur adresser dans

de véritable puérilité

qu'il ne méritoit pas

que la S. D. en fasse

ces plaintes en une guittance

Mr. Coletty

m'a de nouveau

engagé à

être auprès de la

S. D. l'interprète

des assurances qu'il

Rome

articuler
il me semble

dispositions
les autorités

nouveau
envers
ministère

l'Empire Ottoman.

Dans une seconde entrevue,
que j'ai eue tout récemment
avec lui, M. Colletty m'a répété
les mêmes assurances et m'a dit
qu'il avait déjà transmis aux autorités
militaires sur les frontières des ordres rigoureux
par les mesures les plus propres et les plus efficaces
à l'effet de prévenir tout sujet
de plainte entre les deux gouvernements. "Je sais, a-t-il
ajouté, que l'on me représente

J'ai l'honneur
de soumettre ci-joint
à V. A. la copie
de la lettre que
M. Colletty m'a

//

aujourd'hui en grèce. Des
malheurs bien plus graves
et bien plus imminents arrivé
raient aux ~~habitants~~ populations des pro-
vinces limitrophes, si elle s'y livraient
aux puériles velléités de quelques
~~gendarmes~~ jeunes gens et de quelques
aventuriers; mais elles
~~Les populations de ces~~
~~provinces limitrophes~~ se garderont
bien de se laisser abuser, tant
qu'elles se rappeleront que par-dessus
~~avaient sur~~ leurs épaules
il y a trente ou cinquante mille
albanais tout prêts à fondre
sur elles au premier signal.
Pour moi, je crois que les deux
gouvernements doivent s'aimer mu-
tuellement et s'occuper chacun
du bien être de leurs ~~sujets~~ administrés; de l'amélioration et de la prospérité de leurs

cette occasion. Dans

une entrevue que

j'ai eu de 2 à deux

jours avec M. Colette

je lui ai exposé tout

ce qui s'était passé

entre la Légation Im-

périale et le Ministère

convenable et moins hostile. M^r. Coletti m'a dit que, comme Ministre, la loi sur la presse en vigueur en Grèce ne lui laissait aucune action sur la rédaction des journaux qui se publient en Grèce; que, comme Coletti, il n'a pas manqué, après l'apparition du dernier numéro du journal en question, d'en parler à M^r. Soutzo qui lui a promis de changer dorénavant de langage, ainsi que nous pourrions nous en convaincre par les numéros qui paraîtront.

adressé par la L. D en dernier lieu à M. Vergicopoulo au sujet du journal l'Union, il m'a fait observer que, le Gouvernement ne saurait être dans l'impossibilité de défendre aussi journalistes de

propre état." Je n'ai pas
manqué d'exprimer à Mr.
Colletti combien je devais me louer
de ces paroles; et je lui ai dit que tout
le monde aurait applaudi
à la prudence, s'il
avait tenu un semblable
langage à la dernière as-
semblée nationale.

Dans cette occasion, j'ai appelé
l'attention de Mr. Colletti sur
la Note adressée en dernier lieu
par Votre Altesse à Mr. Argyr.
au sujet du journal
le Pythénoris Ionien. Je lui
ai témoigné mes regrets de
ce que, en dépit de la démarche en
question de la Sublime Porte, le dernier
numéro de cette feuille dont

Hellenique sur la question
des déserteurs du traité
Impériale Carri-Zafer,
et ces ~~articles~~ articles qui
portaient la S. P.
à insister sur l'extra-
dition de ces individus,
il m'a répondu qu'il
allait prendre les

je jo
est pa
incer
dont
obser
cons
que il
aure
~~tout~~
de
Dans
que
pers
de l
ens
en
à ê
pla
déjo
ob

je joins ici un exemplaire, qui est plein d'articles bien plus incendiaires que les précédents. Enfin, je lui ai fait observer que, ~~si elle~~ pour être conséquent à ~~sa~~ ses assurances qu'elle m'avait données, il aurait dû ~~faire~~ user de ~~son~~ l'ascendant que la rédaction du journal ~~en question~~ dont il fait partie lui donne pour lui ôter personnellement ~~prêté~~ dévoués, afin de les engager à la supprimer entièrement ; ou du moins à en ôter la gravure emblématique ~~placée à sa tête~~ et à employer désormais à l'égard de l'Empire ottoman un langage plus

renseignements nécessaires

sur cette question et

qu'il s'empresserait

je me dispense de

répondre à cet égard.

Dans cette nouvelle circonstance

j'ai appelé l'attention

la plus sérieuse de

M. Colletti sur la nou

5/ par la suite; qu'il agirait de même à l'égard des autres journaux rédigés par ses amis; et par la suite; que, quant à la gravure emblématique placée à la tête de la symbénoris, il tâcherait de persuader à MM. Soutzo de l'Ofer.

Dans cette même rencontre j'ai exposé à MM. Colletti tout ce qui s'était passé entre la Légation Impé- rale et le Ministère Ottom. touchant au sujet des déser- teurs du Brick Impérial Cara- Zafer; et après avoir développé la question de droit, je lui ai rappelé qu'il contrairement au principe de réciprocité mise en pratique de l'extradition de ces déserteurs nous était refusée

publier des articles sé- ditieux contre l'Empire ottoman que l'autre du Gouvernement sur toutes les attaques dirigés contre lui-même

cuité qu'il ne saurait en empêcher une nette

d'exciter la rébellion

dans l'Empire Ottoman

que contre les manoeuvres

de toute espèce par

les quelles on travaille

en Grèce à ceux

que sont en grèce

les chefs de la propagande,

que cependant puisque

Lui prétente qu'il n'y a
pas de Convention sur cette
matière
à la question entre les deux
pays, la Sublime Porte se
reprait dans la nécessité
de refuser, de
son côté, au Gouvernement
hellénique et à ses Consuls
certains prérogatives et
droits politiques qu'elle
accorde aux autres nation
en vertu de Traités
existants, tels que
la juridiction criminelle
sur les sujets hellènes en Turq.

La Lé. Il m'a dit
qu'il allait consulter le bureau
du ministère pour prendre
les renseignements néc
cessaires sur cette question

et que la S. O. peu
bien adopter chez-elle
telle mesures qu'elle
jugerait propre à
prévenir les faits l'effet
que les artistes en
quête ont pour but
de produire sur
l'esprit des sujets

et q
de s
peu
sur
d
de
join
la q
la qu
l'usa
la Pu
la
et a
éta
reje
de
adr

et qu'il s'empresserait
de me donner sous
peu sa réponse
sur cette question.

J'ai l'honneur
de ~~soumettre, ci-joint,~~
joindre ici en copie
la lettre de M^r. Coletti par
laquelle il m'a annoncé, selon
l'usage, la nomination à
~~la Présidence du Conseil de~~
~~la Présidence du Conseil~~
et au Ministère des affaires
étrangères, et la
réponse que j'ai cru
de mon devoir de lui
adresser à cette occasion.

étrangers. Je lui ai
répliqué qu'on ne doit
certainement pas
douter que le S. P.
ne prenne les mesures
les plus efficaces tant
contre les fauteurs
qui ont la mission

98 bis

6/

les rédacteurs de l'union

passe pour être dévoué

au Président du nouveau

Ministère, nous aimons à

nous flatter que celui-ci

usera de son ascendant

sur les rédacteurs du

journal en question, pour

les engager ou à rapprocher

apparente ne sera

que de courte durée.

Déjà les Peloponésiens se

plaignent de ce que

dans le nouveau Traité

Sparte ils ne sont pas

représentés et exigent

deux des

que les trois postes vacants

cette feuille ou des

noms à ôter la

gravure emblematique

placée à la tête

de cette feuille et

désormais

a employer à l'égard

de l'Empire d'Autriche

un langage plus

convenable et moins

partie.

. Depuis la formation du nouveau

cabinet il ne s'est bien passé rien de saillant

tout semble ~~se~~ être tranquille

mais cette tranquillité

9818

77

vacants soient confiés

à des individus choisis parmi

les

à leurs compatriotes ~~les~~

plus zélés pour l'autochtonisme. Ils

espèrent être appuyés

dans cette prétention

par MM. les Texas; ce

qui donne M. Colettis

à tâchera ce sans doute

sera nécessairement

de s'opposer, par la raison

que, dans ce cas, le

attendu que Mr. Coletti qui n'a pas de
jouit particulièrement
de la confiance de sa Majesté travailler dans
n'a pas assez d'influence
pour lutter contre les à l'effet de bâter
autres partis; et que Mr. la réconciliation
Metaxa auquel le Roi a entre Mrs Coletti
et et
porté naturellement et Metaxa
une certaine
a de la défiance, pour avoir de cela préparé ainsi la
été le Chef du mouvement
du 3 Sept Septembre, sera
très puissant, tant qu'il voie de rentrer
ne sera pas abandonné de
sera appuyé par son aux affaires. Quoiqu'il
propre parti et deviendrait
formidable s'il s'associait au roi je crois que
les
tout à fait adhérents de Mr.
Marocordato ce sera l'autocratie

nouveau ministère ~~était~~

composé presque en

entier de crapules, ~~et~~

en effet, servir
ne serait pour mes ~~emplois~~

~~par Mr. Coletti~~

mêmes
des expressions de ceux qui
critiquent la conduite
~~qui a acquis par~~
de Mr. Coletti, qu'une
de
~~ce titre du Président~~
marchandise toute pure
~~du ministère, reçoit~~
couverte du pavillon français
~~dans le fait~~ à la

~~remorque des partis~~

~~Une~~ on croit douc

que cette circonstance

amènera tôt ou tard

la réunion entre les

Colettis et Metaxa et

l'on assure même qu'

elle commence déjà

à naître. #

~~Être~~ Il y a un autre

côté, le ~~parti de celui~~ ces derniers

~~Mécontents~~ ne

#Une semblable réunion,
si elle venait à ~~se réaliser~~ opérer,
pourrait avoir des suites
fâcheuses pour le Roi

8/

~~ou le parti des indigènes~~

qui pourra par l'emporter

et que celui des ~~Blancs~~

Chefs politiques de

la grâce qui éle-

vera la cause

des indigènes

~~de l'autochtonisme~~

triomphera de ses

adversaires ~~Blancs~~

si le sort de la

Mauvecordato venait

à s'associer de lui.

Les élections ~~de la de Robespierre~~ d'Athènes

capitale ~~qui~~ ont été

suspendues depuis la

dernière ~~du~~ dernier

qui croit

qu'elles recommenceront

dès que ~~le~~ gouvernement aura éloigné ~~de~~

de la capitale plusieurs

centaines ~~de~~ ~~Robespierre~~ ~~qui depuis~~

ou militaires ou autres qui y affluent depuis été pour

~~qui les ont~~ remplir

faire valoir leurs titres de service

~~pour~~ ~~qui~~ une commission qui doit être instituée à cet effet d'après

~~par~~ un décret de la dernière

assemblée nationale.

quant à l'ouverture

à qui augurent très

mal des Roi et

la désunion entre eux

Colettis et Métaxas

venait à se déclarer

attendu que le premier

« particulièrement

qui jouit « de la

confiance du Roi

n'a pas assez d'influence

pour lutter contre les

autres parties et que

le second auquel le

Roi conserve de la

tranquillité pour avoir

été le 2e du 3. septembre

est à la tête d'une

partie puissante et

redoutable formidable

98 15

des Allemands ou

assure qu'elle

septembre

3.
15

Le Tourgou qui
à travers l'isthme de Dariel
qui transportait
la poste et les groupes des
du bateau à vapeur
Lloyd autrichien à
travers de l'Istbome de
autrichien
Cosinthe a été attaqué
par une bande de brigands
la poste les
qui se sont emparés des
et les effets

de ces bigues ont

été déjà arrêtés.

ou a répandu

tout récemment le

bruit que plusieurs

bateaux pirates avaient

paru en rade:

E

tous points de

l'archipel et

groupes et ont déchiré
ouvert et
du bateau à vapeur

~~différents~~ ~~un portion~~

contenant pour diverses

différentes dépêches,

~~a été emportée par~~

croyant y trouver

~~une bande de~~ des

des billets de banque.

mouvement où il

traversait l'Allier

de couleur par

une bande de

brigands qui ont

pris tous les effets

précieux, les groupes

consistant a 9.000

florins, en deux

ouvert et fermés

plusieurs paquets

de lettres exigeant

de trouver de pallier

monnaie une drogue

90/

dans les eaux
~~des~~ du cap d'Oro 98/0

que l'on a ~~eu~~ ~~d~~ ~~eu~~ ~~ci~~
on a pu
ont été ~~to~~ vus flotter les cadavres
~~des~~ du cap d'Oro

~~un~~ ~~é~~ l'équipage

de plusieurs individus massacrés

~~d~~ ~~e~~ ~~e~~ ~~e

ni la Chambre hellénique n'oseront admettre les députés des Unionés, si la Sublime Porte est fermement résolue de réaliser la mesure qu'elle a déclaré devoir adopter à l'égard de l'assemblée hellénique, dans le cas où ces députés seraient admis, ~~dans~~ sous quelque titre ou dénomination que ce fût.

Je suis avec le plus profond respect

faire arrêter aucun

de leurs Matelots mais il ~~n'a pas~~ n'a pas

~~ne paraissait pas~~

encore réussi n'

pas découvrir celui qui

aurait commis le massacre

assure qu'il y

~~dont il s'agit des individus~~

~~trouvés près du cap d'Ora~~.

a pas pu d'autre

barbares pirates et

tout ce qu'on avait

répandu sur les

massacres de l'équipage

n'était pas vrai.

Votre Altesse doit, à cette heure, avoir pris connaissance de la ~~réponse~~ Note responsive que Lord Aberdeen a adressé à Son Exc. Aali-Effendi au sujet du privilége exceptionnel accordé aux Israélites Espagnols et aux autres ~~Européens~~ Européens. Lord Lyons a reçu il y a quelques jours, une dépêche de Lord Aberdeen, relative à ~~la~~ cette question et ~~de Lord Aberdeen~~ dans laquelle Sa Seigneurie s'exprime en termes bien plus explicites et bien plus favorables à la Sublime Porte. Quoiqu'il en soit d'ailleurs, je suis porté à croire que si le Gouvernement

IV

99a

Excellence.

A Son Exc.

Aali Effendy

Ambassadeur de

Turquie à Londres.

J'ai reçu la lettre dont

V. E. a bien voulu

m'honorer en date du

Athènes, le 20. Août V.S.

26. Juillet, ainsi que

la traduction y annexée

de la réponse de Lord

Aberdeen à la note

qu'Elle lui avait adressée

en dernier lieu au

sujet du privilège

exceptionnel accordé

aux Ypsariotes et aux

onze Unigués ; et quelque

la conique que soit cette

épouse, nous devons nous

féliciter du résultat que

Votre Excellence a su

obtenir par des démarches

aussi judicieuses que

pleines de sagacité.

M. Lyons vient de

recevoir, à l'instant

même, la dépêche que
Lord Aberdeen lui a
adressée par suite de la
dernière Note de Votre
Excellence, et dans laquelle
Sa Seigneurie s'exprime
sur cette question en termes
bien plus explicites et
bien plus favorables à la
Sublime Porte.

Quoique il en soit, d'ailleurs,
je suis porté à croire
que si le Gouvernement

A Son Altesse
Monseigneur Réchid-Pacha
&
à Paris

Monseigneur,

J'ai que le temps
d'annoncer très respectueuse-
ment à Votre Altesse que,
par suite de la mesintelli-
gence - - R d : (continuer
depuis B —— jusqu'à)

ni la Chambre hellénique
n'osera adresser les
députés des Cinigrés, et la
S. P. est permanente
résolue de réaliser
la menace qu'elle a déclaré
devoir adopter à l'égard
des consuls Hellènes, dans
le cas où ces députés seraient
admis sous quelque titre
ou dénomination que ce
soit.

B

Par suite de la mésintelli-
gence qui s'était

introduite depuis

quelque temps entre

le Roi & le ministère

Mavrocordato, celui-ci a

dû donner sa démission

le 16. de ce mois; et

Sa Majesté a chargé

M. Colettis de former

un nouveau cabinet dont

voici la liste:

M. Colettis, Président

du Conseil, ministre

de l'Intérieur, chargé

provisoirement de la

direction des Lumières

des Affaires Étrangères,

de l'Instruction Publique

et des Cultes,

Métaxas, Ministre

des Finances, chargé

provisoirement du Minis-

tère de la Marine;

le Général Tzavellas,

natif de Souli, Ministre

de la Guerre; et

… de la

…dère

…ère,

…ligue

…e

…aye'

…ussis-

…llas,

…inistre

…, Balbi, député de

Turin, Ministre

de la Justice.

Ce ministère, ainsi que

V. A. l'observera, n'est

pas complet; Mrs Colettis

et Métaxas sont convenus

de disposer des trois

portefeuilles vacants,

lors de la réunion des

Chambres qui aura lieu,

comme on assure

vers la fin de ce

mois.

Cet important événe-

ment ne manquera cer-

tainement pas de pro-

duire une profonde

impression sur le

Cabinet Britannique,

qui sentira, je l'espère,

maintenant plus que

jamais, le besoin

de combattre énergi-

quement et d'une

manière efficace

les vues de propagande

et toutes ces machi-

nations, sociétés secrètes,

et privilèges exceptionnels

par les quels on travaille

en grève à troubler

le repos intérieur des

Provinces Ottomanes

Je veux